



Au 31 mars dernier, environ 145.000 appels vidéo pour les détenus ont été comptabilisés. - Lalmand Chris.



Crise sanitaire oblige, comme d'autres secteurs, depuis un an, les prisons ont aussi dû se réinventer. Confrontées à la propagation du virus chez les détenus ou les agents, certaines, comme celle de Namur, ont été confinées totalement ou partiellement. Conséquence directe : plus de visites pour les détenus. « Ils étaient enfermés toute la journée », commente Kristoff Hemelinckx, directeur de l'ICT à la direction générale des établissements pénitentiaires. « Ça générait du stress et de l'agressivité qui se répercutaient sur le personnel. Comme dans chaque crise, ça a créé une opportunité. Sur base des cours que les détenus peuvent suivre à distance, nous avons décidé d'utiliser les mêmes ordinateurs pour organiser des visites en visioconférence. En une semaine, nous avons trouvé le logiciel, programmé et configuré 140 ordinateurs portables dans toutes les prisons du pays. Chaque prison dispose d'un local prévu à cet effet. Il suffit au détenu de s'inscrire. Nous avons distribué un manuel explicatif à toutes les familles de détenus, traduit en cinq langues. »



L'initiative est un succès. « Au 31 mars, nous avons enregistré un total d'environ 145.000 d'appels vidéo pour les détenus », constate Valérie Callebaut, porte-parole de l'administration pénitentiaire. « Il s'agit des appels d'une durée de cinq minutes ou plus. Les autres ainsi que les échecs d'appels ne sont pas comptabilisés. »

« Ça ne remplacera jamais les visites physiques », poursuit Kristoff Hemelinckx. « mais c'est une première étape. Ces appels en visio vont continuer après la pandémie et seront un complément aux visites en présentiel. Pour certains détenus, c'est une révolution. J'ai l'exemple d'un Colombien qui n'avait pas vu sa famille depuis plusieurs années. Grâce à la visio, il a pu revoir ses petits enfants ».

« Certes, ce mécanisme ne peut remplacer les visites en présentiel, mais il a démontré certains avantages », réagit Vincent Van Quickenborne (Open VLD), ministre de la Justice. « Un an après la mise en place des vidéoconférences, nous pouvons tirer un premier bilan positif. »

822 détenus positifs

Particulièrement touchée par le virus, la prison de Namur a récemment été totalement confinée. Ses détenus ont donc pu profiter des visites virtuelles. « Le système a été mis en place peu de temps après le début de la crise sanitaire en mars 2020 », commente le directeur de la prison, Marc Dizier. « Il s'est ajouté au don par l'administration d'unités téléphoniques gratuites aux détenus, approximativement 10 euros pour deux mois. Tous les détenus qui en font la demande peuvent accéder à ce type de visite. Pour un appel de 20 minutes, l'ensemble du processus dure approximativement une heure en raison de l'installation du détenu, de la connexion puis de la désinfection du matériel et du lieu après la visio. Dans les prisons modernes, chaque détenu pourrait appeler en visio grâce à un écran intégré dans sa cellule. »

A travers le pays, « depuis le début de la pandémie, 822 détenus ont été testés positifs, sur une population actuelle de 10.457 détenus, le taux de positivité est dès lors bien inférieur à ce qui a été constaté dans la société », poursuit Valérie Callebaut. « Il reste actuellement 51 détenus encore infectés. A ce jour, 977 membres du personnel ont été testés positifs parmi lesquels 894 sont de retour au travail. Si la pandémie a pu être maîtrisée, c'est grâce des règles sanitaires strictes comme le port du masque, les préaux en compartimentage, les tests de tout détenu entrant et les règles concernant les visites. »

LIRE AUSSI

[Prisons: «J'ai voulu embrasser maman, mais je n'avais pas le droit»](#)

A Namur, la situation s'est calmée depuis le confinement total. « Nous avons instauré un fonctionnement par bulles de détenus », explique Marc Dizier. « Durant le confinement, les détenus ne sont pas sortis de cellule durant une quinzaine de jours. Ils étaient privés de tout sauf de repas et de soins médicaux. Nous avons bien tenu le choc lors de la première et de la deuxième vague, mais il semble que ce soit le variant anglais qui se soit montré le plus agressif lors de la troisième. » Et le directeur de saluer le comportement de ses détenus. « Certains disent qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent. Moi, je leur tire mon chapeau parce que ce qu'ils subissent est insupportable pour le commun des mortels. »

Querelles de pouvoir

Parmi eux, Giovanni. Condamné à une peine de dix ans, il lui reste deux années à purger. « En temps normal, on a droit à deux visites physiques par semaine avec nos proches », commente l'homme tout de blanc vêtu. « Là, on n'a plus du tout d'intimité, de contacts physiques même avec ma femme et mes deux enfants. Alors, oui, la visio c'est bien car ça permet de garder le lien. Mais avec les bulles restreintes à domicile, je ne peux même pas voir en même temps mes parents et mes enfants. Il faut alterner. »

Les chiffres le montrent, les prisons ont globalement mieux tenu le choc que d'autres milieux confinés. En tout cas, les six premiers mois. « Les choses ont commencé à se dérégler quelque peu à partir de septembre où

prises alors que les chiffres repartaient à la hausse extra-muros », commente une source interne au milieu pénitentiaire qui préfère rester anonyme. « A partir de là, nous avons commencé à recevoir des instructions toutes les semaines, parfois plusieurs fois par semaine selon les tergiversations de Sciensano et des déclarations gouvernementales, nous obligeant à modifier trop souvent nos batteries. Par exemple : les détenus peuvent se rendre aux distributeurs de boissons puis ils ne peuvent plus. Il faut garder le masque puis ce n'est plus obligatoire. Ces hésitations ont fait qu'un vent de panique a commencé à souffler sur certains. Puis nous avons connu cette explosion du virus dans certains établissements... »

Cette explosion a fait naître des tensions. Pas sans conséquences sur la vie en prison. « J'ai pu constater une importante rivalité entre différents niveaux de pouvoir », constate la source interne. « En particulier le fédéral par rapport au provincial. La province nous proposait des services que le fédéral n'a pas acceptés. Par exemple, le nettoyage de l'établissement pendant que les détenus, qui nettoient habituellement, étaient confinés. J'ai assisté à une réunion entre le gouverneur, la zone de police, l'armée et la protection civile au terme de laquelle il n'a pas été possible de déterminer qui/quand/comment allait prendre des seaux, de l'eau, des torchons et des raclettes pour nettoyer le bazar. On parle de plans d'urgences fédéral, régional, communal et on ne sait pas qui va simplement nettoyer. A mourir de rire pour ne pas en pleurer. »